

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2020**

Délibération
n° 2020.10.273

**Désignation des
représentants de
GrandAngoulême à
l'office de tourisme
du Pays de
l'Angoumois**

LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 octobre 2020**

Secrétaire de séance : Joëlle AVERLAN

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA,

Ont donné pouvoir :

Monique CHIRON à Catherine BREARD, Sophie FORT à Xavier BONNEFONT

Excusé(s) :

Frédéric CROS, Hervé GUICHET, Martine PINVILLE, Valérie SCHERMANN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2020

**DELIBERATION
N° 2020.10.273**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME A L'OFFICE DE
TOURISME DU PAYS DE L'ANGOUMOIS**

L'OTPA est une association régie par la loi de 1901 et le décret du 16 août 1901 dont les actions ont pour but d'accroître l'activité touristique de son territoire de compétence. Pour cela, l'association a pour principales missions :

- Accueillir et gérer l'information
- Coordonner les socio-professionnels et tous les acteurs locaux
- Promouvoir et valoriser les atouts de la destination « Pays d'Angoulême »
- Commercialiser la destination.

L'article 9 des statuts de la structure détermine la composition des Assemblées Générales. Elles sont au nombre de 3 :

- Collège « **GrandAngoulême** » : **38 membres**
- Collège « organismes professionnels et prestataires de services »
- Collège « associations et institutions à vocation culturelle et de loisirs »

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Je vous propose :

DE DESIGNER Mesdames Chantal DOYEN-MORANGE, Nathalie DULAIS, Joëlle AVERLAN, Françoise DELAGE, Anne-Marie TERRADE, Hélène GINGAST, Karine FLEURANT-GASLONDE, Maud FOURRIER, Minerve CALDERARI, Fabienne GODICHAUD, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Catherine BREARD, Brigitte BAPTISTE, Isabelle MOUFFLET, Monique CHIRON et Messieurs Gérard DESAPHY, Jean-Claude COURARI, Michel ANDRIEUX, Dominique PEREZ, Gérard DEZIER, Didier BOISSIER-DESCOMBES, Michel GERMANEAU, Hassane ZIAT, Hervé GUICHET, Jean-Luc FOUCHIER, Francis LAURENT, Jean REVEREAULT, Bertrand GERARDI, Serge DAVID, Eric BIOJOUT, Gérard ROY, Jean-Jacques FOURNIE, Roland VEAUX, Jean-Luc MARTIAL, Denis DUROCHER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Thierry HUREAU pour représenter GrandAngoulême à l'office de tourisme du Pays de l'Angoumois (OTPA).

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Recu à la Préfecture de la Charente le :

24 novembre 2020

Affiché le :

24 novembre 2020